



SAISON 2009 / 2010

CONTRAT DU LICENCIE

EN PRENANT MA LICENCE JE M'ENGAGE A RESPECTER LE REGLEMENT SUIVANT

- 1) Tous les joueuses et joueurs doivent s'acheter, auprès du club, un ballon de leur catégorie de jeu. Demandez-le auprès d'un entraîneur.
- 2) Tous les parents des licenciés jeunes s'engagent à faire quelques déplacements dans la saison (de 3 à 6).
- 3) Tous les licenciés du club (et leurs parents pour les plus jeunes) s'engagent à participer à la vie associative du club : arbitrage, tenue de tables de marque, encadrement, manifestations. C'est au prix d'un effort de chacun que l'association demeurera vivante et saine.
- 4) Tous les documents (contrat du licencié, bordereau de licence,...) devront être complétés et la cotisation réglée pour participer aux rencontres officielles.
- 5) Le prix de licence sera majoré dans le cas où tous ces documents ne sont pas transmis avant le 01 / 08 / 09.
- 6) Les parents des mineurs devront s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant à la salle pour les entraînements et les matchs.
- 7) Tarifs : voir tableau ci-dessous.

Catégorie	Né en	Tarifs avant le 31 / 07 / 2009 pour les nouveaux licenciés et renouvellement de licences <i>(Ce tarif comprend la cotisation et la chasuble)</i>	Tarifs à partir du 01 / 08 / 2009 pour les renouvellements de licences <i>(Ce tarif comprend la cotisation et la chasuble)</i>	Tarifs à partir du 01 / 12 / 2009 pour les renouvellements de licences <i>(Ce tarif comprend la cotisation et la chasuble)</i>
Joueur	91 et avant	106 €	123 €	148 €
	92/93	86 €	93 €	103 €
	94/95	86 €	93 €	103 €
	96/97	86 €	93 €	103 €
	98/99/00	73 €	78 €	98 €
Loisirs	91 et avant	64 €	73 €	83 €
Dirigeant		0 €	0 €	0 €
Joueur arbitre	91 et avant	0 €	0 €	0 €

- a) Tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants licenciés : 5 euros par enfant à partir du deuxième licencié
- b) Il est possible de faire plusieurs chèques pour faciliter le règlement de la cotisation
- c) La cotisation est considérée réglée lors de la remise de l'ensemble des chèques
- d) Pour les aides financières relatives aux cotisations, veuillez nous consulter.

Pour le renouvellement de la licence tous les documents (Photo identité, cotisation, bordereau de licence, fiche d'inscription également pour les adhérents majeurs,...) doivent être complétés et remis à l'adresse suivante :

PATOUX CLAUDINE, 12 PLACE DE LA CHAPINIERE 49220 LION D'ANGERS



SAISON 2009 / 2010

CONTRAT D'ADHESION ECOLE DE SPORTS

EN PRENANT MA LICENCE JE M'ENGAGE A RESPECTER LE REGLEMENT SUIVANT

- 8) Age : l'école de sports est ouverte aux enfants nés en 2001, 2002, 2003.
- 9) Finalités de l'école de sports : les séances proposées aux enfants n'ont pas pour objectif de les initier à un sport en particulier. L'objectif est de les accompagner et d'accélérer le développement de leur motricité générale ainsi que de leur inculquer une culture de la pratique sportive collective.
- 10) Les séances auront lieu tous les mercredis de 16h00 à 17h30 en période scolaire (pas de séance pendant les vacances)
- 11) Tout nouvel adhérent de l'école de sports pourra bénéficier d'un essai gratuit de trois semaines, au-delà de ce délai tous les documents (contrat d'adhésion, bordereau de licence,...) devront être complétés et la cotisation réglée pour y participer.
- 12) Tout adhérent de l'école de sports (et ses parents) s'engage à participer à la vie associative du club : manifestations, sorties éventuelles. C'est au prix d'un effort de chacun que l'association demeurera vivante et saine.
- 13) Les parents des enfants devront s'assurer de la présence des encadrants avant de laisser leur enfant à la salle et devront également se présenter à l'heure de fin de séance pour les récupérer.
- 14) Les parents des enfants devront prévenir soit Fred Dubreil 06 99 50 17 24 soit Nicolas Martin 02 41 32 95 59 pour prévenir de leur absence éventuelle.
- 15) Le prix de la cotisation est fixé à 50 €
 - a) Tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants licenciés : 5 euros par enfant à partir du deuxième licencié
 - b) Il est possible de faire plusieurs chèques pour faciliter le règlement de la cotisation
 - c) La cotisation est considérée réglée lors de la remise de l'ensemble des chèques
 - d) Pour les aides financières relatives aux cotisations, veuillez nous consulter.

Pour adhérer à l'école de sports tous les documents (Photo identité, cotisation, bordereau de licence, fiche d'inscription,...) doivent être complétés et remis à l'adresse suivante :

PATOUX CLAUDINE, 12 PLACE DE LA CHAPINIERE 49220 LION D'ANGERS

FICHE D'INSCRIPTION À REMPLIR ET À SIGNER

ADHERENT(E)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

N° téléphone : N° téléphone en cas d'urgence :

Adresse mail : N° téléphone portable :

RESPONSABLE LEGAL (SI MINEUR)

Nom : Prénom :

Adresse :

N° téléphone (domicile) : N° téléphone en cas d'urgence :

Adresse mail : N° téléphone portable :

PIECES A JOINDRE

- 1 Photo d'identité
- Bordereau de licence complété (partie adhérent avec signature de l'adhérent mineur et celle du responsable légal + partie certificat médical en bas de la page)
- Règlement de la cotisation
- Deux enveloppes timbrées ou adresse mail :
- Document à signer « vol et disqualification »

ASSURANCE

La licence est couverte par l'option 1 (voir détail au dos du bordereau de licence)

Je souhaite avoir l'option 2

Je souhaite avoir l'option 3

Le règlement des options 2 ou 3 se fait en chèque ou en espèce

ATTENTION ! en cas d'accident survenant à l'entraînement ou lors d'un match, vous devez remplir une fiche de déclaration d'accident et l'envoyer à l'assurance de la fédération de handball dans les cinq jours suivants.

AUTORISATION DE TRANSPORTS

Je soussigné responsable légal de l'enfant

L'autorise à participer aux sorties sportives organisées par le CSL Handball.

AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné responsable légal de l'enfant

Autorise l'encadrement du CSL Handball à prendre toutes les dispositions utiles, en cas de problème d'ordre médical ou chirurgical, survenant à mon enfant lors d'un entraînement, d'un match ou d'un déplacement.

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné responsable légal de l'enfant

L'autorise / ne l'autorise pas à quitter seul(e) la salle de sports pour le retour à domicile (rayer la mention inutile).

A : Le : SIGNATURE :



DOCUMENT A JOINDRE OBLIGATOIREMENT SIGNE
AVEC LA DEMANDE DE LICENCE

En cas de vol et de dégradations de biens personnels pendant les entraînements et les rencontres sportives, le club du CSL Handball ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.

En cas de disqualification directe (carton rouge) ou d'expulsion, c'est le joueur concerné par cette sanction, et non le CSL Handball, qui réglera la pénalité financière.

Fait leà

Nom et prénom de l'adhérent(e) :

Signature précédée de « lu et approuvé »
(Signature du représentant légal pour les mineurs)



15% DE RÉDUCTION
SUR TOUS VOS ACHATS
DE L'ANNÉE...

Chers adhérents,

Dans le cadre de notre nouveau partenariat avec Yb Sports, équipementier de sports, nous avons négocié des réductions intéressantes sur les articles de sports dont vous avez couramment besoin (ballons, chasubles, protections articulaires...). Ceci afin que chacun d'entre vous puisse bénéficier d'un matériel de qualité pour pratiquer le handball. Voici ci-dessous les articles que le club a acquis et qu'il vous propose à des prix plus que réduits. Demandez-les auprès de vos entraîneurs.



Ballon réplique JO T0 T1
15 € (prix départ = 28)



Ballon Solera IHF T2 T3
16 € (prix départ = 31)



Chasuble réversible Rasan
(inclus dans la cotisation
Licence)

Notez que notre partenariat avec YB Sports vous permet également de profiter d'une remise de 15% sur l'ensemble des articles de sport que vous pourrez vous procurer sur le site www.yb-sport.com. Ce site propose une gamme complète de produits handball de marques reconnues Rasan et Select.

Vous pouvez en profiter dès à présent en utilisant notre code de réduction club : **C09P009**

Voici la démarche pour bénéficier de cette remise.

- 1- Se connecter sur www.yb-sport.com
- 2- S'inscrire en ligne sur le site
- 3- Choisir vos produits
- 4- Dans les renseignements demandés lors de la facturation vous aurez à indiquer le code de réduction club
- 5- La remise de 15% sera directement déduite du total de vos achats

